

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE EN SEANCE

01 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 03 juin 2024
Rapporteur : Jean-Pierre BARNAUD

Point adopté à l'UNANIMITE
33 POUR

02 – Approbation des conventions d'accueil de bénévoles au Centre municipal la Colline
Rapporteur : Mickaël ASSOUS

Point adopté à l'UNANIMITE
33 POUR

03 – Approbation de la convention de partenariat avec l'institut de formation, d'animation et de Conseil (I.F.A.C.) pour l'année scolaire 2024-2025
Rapporteur : Félicia BOISNE-NOC

Point adopté à l'UNANIMITE
33 POUR

04 – Adhésion à la centrale d'achat RESAH
Rapporteur : Jean-Pierre BARNAUD

Point adopté à l'UNANIMITE
33 POUR

05 – Adhésion à l'Association Française du Développement Urbain (AFDU)
Rapporteur : Jean-Pierre BARNAUD

Point adopté à l'UNANIMITE
26 POUR
7 ABSTENTIONS (Mme Boudevillain, Mme Dirringer, M. Doublet, Mme Louail, M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

06 – Approbation de la convention relative au traitement des avis de mise en fourrière avec l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI)
Rapporteur : Jean-Pierre BARNAUD

Point adopté à l'UNANIMITE
33 POUR

07 – Contrat de Ville - Approbation du bilan des actions pour l'année 2023

Rapporteur : Mickaël ASSOUS

Point adopté à l'UNANIMITE

33 POUR

3 ABSTENTIONS (M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

L'assemblée délibérante a pris acte du bilan des actions pour l'année 2023 réalisées dans le cadre du Contrat de Ville.

08 – Contrat de Ville - Approbation du programme d'actions année 2024

Rapporteur : Mickaël ASSOUS

Point adopté à l'UNANIMITE

26 POUR

7 ABSTENTIONS (Mme Boudevillain, Mme Diringier, M. Doublet, Mme Louail, M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

9 – Approbation du Contrat de Ville "Engagements Quartiers 2030"

Rapporteur : Mickaël ASSOUS

Point adopté à l'UNANIMITE

30 POUR

3 ABSTENTIONS (M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

10 – Approbation du Règlement intérieur du Centre municipal la Colline

Rapporteur : Mickaël ASSOUS

Point adopté à l'UNANIMITE

30 POUR

3 ABSTENTIONS (M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

11 – Acquisition d'une emprise de terrain (parcelles AK299 et AK307) sises 6b-8-10 route de la Libération / avenue de Coeuilly

Rapporteur : Didier TREMOUREUX

Point adopté à l'UNANIMITE

33 POUR

12 – Acquisition d'une emprise de terrain (parcelles AI n°379 et AI n°381) sises 89/91 rue Aristide Briand

Rapporteur : Didier TREMOUREUX

Point adopté à l'UNANIMITE

33 POUR

13 – Création d'un poste de directeur(trice) général(le) adjoint(e) des services aménagement et citoyenneté

Rapporteur : Jacques DRIESCH

Point adopté à l'UNANIMITE

26 POUR

7 ABSTENTIONS (Mme Boudevillain, Mme Diringier, M. Doublet, Mme Louail, M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

14 – Organisation des services en cas de grève

Rapporteur : Jacques DRIESCH

Point adopté à

30 POUR

3 ABSTENTIONS (M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

15 – Constitution de provision pour risques et charges

Rapporteur : Pierre-Alexandre BAUX

Point adopté à l'UNANIMITE

26 POUR

7 ABSTENTIONS (Mme Boudevillain, Mme Diringier, M. Doublet, Mme Louail, M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

16 – Décision modificative 2024 n°1

Rapporteur : Pierre-Alexandre BAUX

Point adopté à la MAJORITE

26 POUR

3 CONTRE (M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

4 ABSTENTIONS (Mme Boudevillain, Mme Diringier, M. Doublet, Mme Louail)

17 – Fixation des tarifs relatifs à l'occupation du domaine public communal

Rapporteur : Jean-Pierre BARNAUD

Point adopté à l'UNANIMITE

33 POUR

18 – Attribution d'une subvention au Centre Omnisports de Chennevières (C.O.C.) pour l'année 2024/2025 et approbation de la convention d'objectifs correspondante.

Rapporteur : Véronique GLOVER

Point adopté à l'UNANIMITE

33 POUR

19 – Convention d'octroi d'une subvention à la librairie ' Petites Histoires entre amis ' par la Commune - période 2024/2025

Rapporteur : Jean-Pierre BARNAUD

Point adopté à la l'UNANIMITE

26 POUR

7 ABSTENTIONS (Mme Boudevillain, Mme Diringier, M. Doublet, Mme Louail, M. Puppo, Mme Grandjean, M. Becket-Mouckolas)

20 – Facturation des dommages causés par des tiers sur le domaine public et privé de la commune

Rapporteur : Didier TREMOUREUX

Point adopté à la l'UNANIMITE

33 POUR

21 – Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Rapporteur : Jean-Pierre BARNAUD

Point adopté à l'UNANIMITE

33 POUR

L'assemblée délibérante a pris acte des décisions présentées.



Jean-Pierre BARNAUD

Jean Pierre Barnaud

Maire de la Ville de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Métropolitain du Grand Paris
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne
Vice-Président du Conseil Territorial Grand Paris Sud Est Avenir